

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.291.2001.TREATIES-1 (Notification Dépositaire)

ACCORD CONCERNANT L'ADOPTION DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES
UNIFORMES APPLICABLES AUX VÉHICULES À ROUES, AUX
ÉQUIPEMENTS ET AUX PIÈCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MONTÉS OU
UTILISÉS SUR UN VÉHICULE À ROUES ET LES CONDITIONS DE
RECONNAISSANCE RÉCIPROQUE DES HOMOLOGATIONS DÉLIVRÉES
CONFORMÉMENT À CES PRESCRIPTIONS. GENÈVE, 20 MARS 1958

RÈGLEMENT NO 73. PRESCRIPTIONS UNIFORMES RELATIVES À
L'HOMOLOGATION DES VÉHICULES UTILITAIRES, DES REMORQUES
ET DES SEMI-REMORQUES, EN CE QUI CONCERNE LEUR
PROTECTION LATÉRALE

1 JANVIER 1988

YUGOSLAVIE : CONFIRMATION D'APPLICATION DU RÈGLEMENT¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Le 12 mars 2001, le Secrétaire général a reçu du Gouvernement yougoslave une notification confirmant l'application du règlement No 73 de l'Accord susmentionné (voir notification dépositaire C.N.219.1993.TREATIES-12 du 29 août 1993).

Le 5 avril 2001

¹ Voir notification dépositaire C.N.276.2001.TREATIES-3 du 2 avril 2001.
(Yougoslavie : succession à l'Accord)

